

MAIRIE DE SAINT-HILAIRE DE LA NOAILLE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 033-213304181-20230613-2023031-DE



\*\*\*\*\*

Nombres de Conseillers : L'an deux mil vingt-trois, le treize juin, à 21 heures,  
En exercice 11 le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE  
Présents 06 DE LA NOAILLE dûment convoqué, s'est réuni en session  
Pouvoir 0 ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur  
Votants 06 Didier LECOURT, Maire.  
Pour 06  
Contre 0 Date de la convocation : 05/06/2023  
Abstention 00

**PRÉSENTS** : MM. LECOURT D, LAMARCHE A, BORTOLUZZI R, VILLETTE R, MMES  
ANTUNEZ L, MAURIN M.

**EXCUSÉS** : MM BALLON JR, BALLEREAU É, TRISCOS D, CHEVASSUT S, MME LECOURT V.

**N° 2023/031**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Laetitia ANTUNEZ

**Objet : Hausse de la tarification sociale pour le Restaurant scolaire et l'accueil périscolaire**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du bilan de la tarification sociale de la cantine qui a permis aux familles les plus pauvres d'alléger leurs dépenses pour les frais de restauration grâce à la participation financière de l'État de 3 € par repas à 1€ selon la convention triennale signée en 2021. Nous ne savons pas si la convention sera renouvelée, ce dispositif donnant entière satisfaction et apportant un réel soutien aux familles.

Les tarifs de l'accueil périscolaire n'ont pas augmenté depuis 2015 donc le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer la tarification suivante dès septembre 2023 :

| RESTAURANT SCOLAIRE          | Si Convention avec État | Sans convention avec État |
|------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Q. F. jusqu'à 900 €/mois     | 1 €                     | 2.50 €                    |
| Q.F. de 901 à 1200 €/mois    | 2.60 €                  | 2.60 €                    |
| Q.F. à partir de 1201 €/mois | 3.10 €                  | 3.10 €                    |

| ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |       | Tarifs actuels | Nouveaux tarifs |
|----------------------|-------|----------------|-----------------|
| De 0 à 700           | Matin | 0.40 €         | 0.45 €          |
|                      | Soir  | 0.50 €         | 0.55 €          |
| De 701 à 900         | Matin | 0.50 €         | 0.55 €          |
|                      | Soir  | 0.60 €         | 0.65 €          |
| À partir de 901      | Matin | 0.60 €         | 0.65 €          |
|                      | Soir  | 0.70 €         | 0.75 €          |

Pour servir et valoir ce que de droit,  
Pour copie au registre des délibérations,

Laëtitia ANTUNEZ  
Secrétaire

Didier LECOURT  
Maire

